

M. Thomas FATOME
Directeur Général
Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Le 09 septembre 2024

Objet : Suivi de nos échanges et poursuite de la mobilisation nationale de la biologie médicale

Monsieur le Directeur Général,

En suivi de votre courrier du 29 août 2024 et de notre visioconférence du 02 septembre dernier, nous confirmons que nous avons bien pris acte du désaccord profond et persistant entre l'Assurance Maladie et les représentants de la biologie médicale, concernant la baisse de l'enveloppe budgétaire dédiée à la prise en charge des examens de biologie médicale.

Dans ce contexte, nous vous informons que nos syndicats ont décidé de maintenir l'appel à la fermeture des laboratoires, du vendredi 20 septembre au lundi 23 septembre inclus.

Notre objectif est de préserver l'excellence de la biologie médicale – que vous indiquez soutenir – et la qualité de la prise en charge des patients. Cette mesure, et la trajectoire budgétaire qu'elle vient dessiner pour l'avenir du secteur, auront des conséquences fortement négatives sur l'accès aux soins, sur les parcours des patients et plus généralement sur le système de santé.

Les signaux qui nous remontent du terrain font aujourd'hui état d'une profonde inquiétude et d'une forte détermination de la part de la profession. La mobilisation s'annonce importante et pourrait s'intensifier au cours des prochaines semaines, en l'absence d'action rapide et significative de l'Assurance maladie.

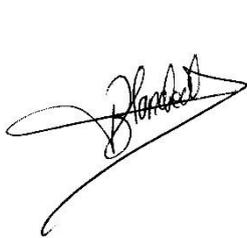
Nous sommes parfaitement conscients des contraintes budgétaires actuelles et avons toujours fait preuve d'une responsabilité exemplaire sur ce sujet majeur. C'est pour cela que nous ne pouvons accepter ni la manière, ni les montants relatifs aux baisses aveugles et violentes de nomenclature, que vous avez fait passer en force, au déni des règles et du droit, et le jour même de l'entrevue que vous nous aviez proposé.

Nous rejetons cette décision unilatérale d'arrêté que nous allons combattre et nous vous réclamons une adaptation du protocole en lien avec la trajectoire réelle des volumes d'examen, afin de garantir la soutenabilité des dépenses de biologie médicale et de donner aux laboratoires de biologie médicale les moyens, la stabilité et la visibilité suffisante pour continuer de proposer aux patients une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Si ce préalable est acquis, nous restons disposés à des échanges afin de permettre à toutes les parties de trouver une issue à cette crise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération.

Les syndicats représentatifs de biologie médicale



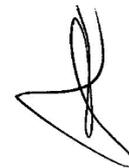
Dr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Tél : 06 08 89 61 02



Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat Les biologistes médicaux
16 Rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg
Tél : 06 67 20 81 88



Dr Thierry BOUCHET
Président
Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. 06 33 56 03 94



Dr Jean-Claude AZOULAY
Président
Syndicat national des médecins biologistes
133 bd du Montparnasse
75006 Paris
Tél. 06 60 99 42 28